

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CCAS**

Numéro SIRET : **26250009300022**

POSTE COMPTABLE : **AUDINCOURT**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET CCAS ARBOUANS**

**ANNEE 2016**

Code INSEE	CCAS BUDGET CCAS ARBOUANS	CA 2016
------------	------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CCAS - - BUDGET CCAS ARBOUANS	CA 2016
-------------------------------	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 5 276,98	G 3 500.00
	Section d'investissement	B 0.00	H 0.00
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2015</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 6 412.00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		5 276.98 = A+B+C+D	9 912.00 = G+H+I+J
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)</b>	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 0.00	L 0.00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017</b>	0.00 = E+F	0.00 = K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	5 276.98 = A+C+E	9 912.00 = G+I+K
	Section d'investissement	0.00 = B+D+F	0.00 = H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	5 276.98 = A+B+C+D+E+F	9 912.00 = G+H+I+J+K+L

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	E 0,00	K 0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le *en*  
 A *Arbouans*, le *22.03.12*  
 Le .....

Délibéré par le *22.03.12*, réuni en session *ordinaire*  
 A *Arbouans*, le .....

Les membres du *en* .....

Nombre de membres en exercice : *11*  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour :  
 Contre :  
 Abstention :  
 Date de convocation : *15/03/12*

*[Handwritten signatures]*

**LE MAIRE**  
  
 N. HUGENSCHMITT

Certifié exécutoire par le ....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....